

# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2019



**Patricia Linsmeau  
Christine Robert  
Safa Smaali**

***Siège social*** : chaussée de Wemmel, 229 D 1090 Jette Tél. : 02/428.21.24

**Mail** : [asbl@arbredevie.be](mailto:asbl@arbredevie.be) - site [www.arbredevie.be](http://www.arbredevie.be)

**Implantation de Schaerbeek** : rue G. Guffens 24 1030 Schaerbeek Tél : 02/215.21.24

**Implantation de Jette** : chaussée de Wemmel, 229 D 1090 Jette. Téléphone : 02/428 21 24

ACCUEILLIR ..... ANIMER .....

STIMULER ..... ÉCOUTER ..... BOUGER .....

RIRE ..... SAUTER ..... DANSER ..... CHANTER .....

RACONTER ..... TOUCHER ..... PEINDRE ..... BRICOLER .....

BESOINS ..... PLAISIR ..... JEUX ..... ÉMOTIONS .....

*« L'accès à un accueil de qualité est un droit pour tous les enfants »*

# TABLE DES MATIERES

<b>L'ASSOCIATION</b> .....	<b>4</b>
LA MISSION DE L'ASSOCIATION .....	4
ORGANISATION DE L'ASBL.....	4
• <i>Le personnel</i> .....	4
• <i>Les volontaires</i> .....	4
• <i>Les stagiaires</i> .....	5
EN PRATIQUE.....	5
MODE DE FONCTIONNEMENT .....	5
CAPACITÉ D'ACCUEIL .....	6
PUBLIC CIBLE .....	6
PAYS D'ORIGINE DES FAMILLES .....	6
ORGANISMES ORIENTEURS .....	7
PROCÉDURE D'ACCUEIL.....	7
SOUTIEN À LA PARENTALITÉ .....	7
<i>La familiarisation :</i> .....	7
<i>Soutien au quotidien/ communication avec les parents</i> .....	8
<i>Activité avec les parents</i> .....	8
<i>Activité à la crèche avec les enfants</i> .....	9
RÉSEAU .....	13
<b>L'ACTIVITE EN 2019</b> .....	<b>14</b>
POSTE DE DIRECTION SITE DE JETTE .....	14
DÉMÉNAGEMENT DU SITE DE SCHAERBEEK .....	14
FÊTE DES 20 ANS DE L'ASSOCIATION .....	14
LA RÉFORME DES MILIEUX D'ACCUEIL (MA).....	14
LA TANIÈRE DES PETITS OURS .....	14
CENTRE DE SAMU SOCIAL .....	15
FORMATIONS .....	15
RÉUNIONS D'ÉQUIPE .....	16
FINANCEMENT .....	16
<i>Les communes de Jette et de Schaerbeek</i> .....	16
<i>L'ONE</i> .....	16
<i>Maribel social</i> .....	16
<i>Viva For Life</i> .....	16
<i>Actiris</i> .....	17
<i>Le Lions Club Brüssel – Charlemagne</i> .....	17
<i>Don de l'ASBL Respect</i> .....	17
<i>Dons via Caritas</i> .....	17
ÉVOLUTION DU TAUX D'OCCUPATION 2016-2019 .....	18
<b>PROJETS POUR 2020</b> .....	<b>20</b>
A SCHAERBEEK .....	20
A JETTE .....	21
<b>CONCLUSIONS</b> .....	<b>21</b>
<b>ANNEXE</b> .....	<b>22</b>

## L'association

L'Arbre de Vie est une Halte d'accueil qui prend en charge les enfants de 3 mois à 4 ans.

L'ASBL a été constituée le 5 mai 1998.

Une première implantation a été créée en 1998 à Jette et en 2011, le CA a décidé de créer une seconde implantation de l'Arbre de Vie. C'est la commune de Schaerbeek qui a été partante pour l'aventure.

### La mission de l'association

L'Arbre de Vie veut contribuer à la lutte contre la pauvreté et ses effets en offrant un accueil adapté aux enfants dont les parents décident de s'engager dans un processus d'insertion socio-professionnel. L'association veut promouvoir l'égalité des chances et améliorer les conditions d'intégration de toutes les familles et de leurs enfants. L'association veut :

- Permettre aux familles de s'engager dans une démarche d'intégration sociale et professionnelle ;
- Permettre aux familles de concilier leurs activités, formations, recherches d'emploi, engagements sociaux ;
- Permettre aux familles d'exercer leur responsabilité parentale ;
- Permettre aux familles de prendre du temps pour se soigner ;
- Accueillir les situations d'urgence.

L'accueil peut se décliner sous différentes modalités en termes d'horaire et de temporalité, de quelques heures par jour à un temps plein. Et de quelques semaines pour un dépannage à trois ans jusqu'à l'entrée à l'école maternelle.

L'Arbre de Vie se veut accessible tant au point de vue, financier que social et culturel.

### Organisation de l'Asbl

- Le personnel

L'équipe de Jette se compose :

- d'une directrice, infirmière (1 ETP),
- de 4 accueillantes (3 ETP).

L'équipe de Schaerbeek se compose :

- d'une directrice, infirmière sociale (1 ETP ),
- de 4 accueillantes (4 ETP) en ce compris un nouveau poste qui a pu être créé en octobre 2019 grâce au partenariat avec Actiris et à un appel à projet Maribel.

S'y ajoute une assistante administrative (0,5 ETP).

- Les volontaires

Les équipes de Jette et de Schaerbeek sont soutenues chacune par une dizaine de volontaires.

Actuellement nous ne recrutons pas de nouveaux bénévoles car les équipes se sont renforcées en personnes formées et salariées. Le besoin n'est plus aussi essentiel. Quelques personnes restent engagées afin de pallier d'éventuelles absences dans les équipes ou pour faire des activités bien précises.

- Les stagiaires

L'association accepte des stagiaires puériculteurs/puéricultrices de trois écoles: le Collège « La Fraternité » à Molenbeek, « Les Dames de Marie » et la Cobef, Centre de formation qui forme des auxiliaires de l'enfance. Les étudiants sont accueillis dans les deux implantations.

Nous accueillons également des étudiants/tes de secondaire qui accomplissent régulièrement des « retraites sociales », les étudiants/tes viennent de différentes écoles de Bruxelles et de Belgique. Les retraites sociales se déroulent sur 3 ou 5 jours.

Elles sont orientées par le Service « VOLONT'R » et le service « TELE- SERVICES ».

Le but des retraites sociales est la rencontre avec le milieu professionnel pour les jeunes de dernière année du secondaire. Cela se passe en général très bien et ce sont souvent de belles rencontres.

## En pratique

- L'Arbre de Vie ouvre minimum **220 jours par an** et **10h par jour**, de 7h30 à 17h30.
- L'Arbre de Vie ferme une semaine à Pâques, 4 semaines en été et une semaine entre les fêtes de fin d'année.
- Tarif : le tarif est fixé par le conseil d'administration et calculé en fonction de la situation des parents. Cela varie de **3,00 € à 4,50 € par jour entier** et de **2,00 € à 3,00 € par demi-journée**. Dans certaines situations, l'association applique la gratuité pour les familles n'ayant aucun revenu et aucune ressource.

## Mode de fonctionnement

- **Section verticale** : tous les enfants de 3 mois à 3 ans sont accueillis dans le même espace. Il n'y a pas de sections, bébés, moyens et grands.
- **Multi accueil** : accueillir les enfants pour des durées courtes de quelques semaines à quelques mois voire années et pendant une période courte et de quelques jours à quelques heures par semaine. Nous accueillons de nouveaux enfants tout au long de l'année et les enfants peuvent quitter à n'importe quel moment pendant l'année en fonction des situations sociales. Ce qui demande beaucoup de souplesse et de flexibilité de la part des équipes car le groupe d'enfants est différent tous les jours et évolue tout au long de l'année. De plus, il y a régulièrement des familiarisations ce qui demande une attention particulière de la part des accueillantes. En général l'enfant n'est pas sensible à la durée de son accueil car il n'a pas la notion de temps, seule la régularité de ses présences reste importante. Afin de faire régner une ambiance qui permette à l'enfant de se sentir en sécurité, l'environnement doit être sécurisant, bienveillant et stable. Les accueillantes sont respectueuses de la singularité de chaque enfant et de chaque famille.

## Capacité d'accueil

L'ONE a agréé les capacités d'accueil suivantes pour nos sites :

- Site de Jette : 16 places d'accueil.
- Site de Schaerbeek : 21 places d'accueil.

## Public cible

- Familles fragilisées, vivant des situations de précarité financière, sociale, médicale, psychologique.
- Public marginalisé, peu informé, qui manque d'anticipation et éprouve des difficultés à confier son enfant dans un milieu d'accueil.
- Familles qui cumulent les difficultés et toutes les formes de pauvreté : certaines femmes sont mineures, elles sont sans papier, n'ont aucun revenu propre, elles vivent dans un grand isolement tant culturel que familial, elles ne parlent pas le français, sont victimes de violences conjugales, et sont dans une grande vulnérabilité psychologique.

Ces familles ne trouvent pas de place au sein des crèches classiques et autres MA qui sont saturés.

Les familles proviennent de la région bruxelloise, majoritairement **des communes de Jette et de Schaerbeek** et des communes avoisinantes.

Les familles dépendent soit du **CPAS**, du **chômage**, de la **mutuelle** ou n'ont **pas de revenus**. Certaines familles vivent dans une situation illégale, sont sans papier.

Les mamans, car ce sont souvent des mamans qui assument seules la famille, suivent des **formations qualifiantes**, des **cours d'alphabétisation** ou des **cours de français**. **Certaines mamans ont un travail précaire** dans le cadre de titres services ou article 60.

L'association accueille les **enfants avec des besoins spécifiques** si nous pouvons leur proposer un encadrement adapté. Elle adapte ses pratiques en prenant des renseignements auprès d'organismes spécialisés et en tenant compte des besoins des enfants.

La taille réduite de l'association rassure les parents d'enfants atteints d'un handicap léger.

L'association a accueilli des enfants présentant des troubles psychomoteurs, des troubles autistiques, des déficiences auditives et visuelles, en collaboration avec les services spécialisés qui conseillent, guident l'association dans la prise en charge des enfants.

## Pays d'origine des familles

### Site de Schaerbeek

La grande partie des familles proviennent de **Guinée** car la commune de Schaerbeek héberge une communauté importante de familles Guinéennes. Les autres pays d'origine sont : **Belgique, Cameroun, Congo, Maroc, Rwanda, Turquie, Arménie, Côte d'Ivoire, Algérie, Brésil, Espagne, Albanie**.

## Site de Jette

Les familles proviennent de **Belgique, Pologne, Maroc, Guinée, Congo, Cameroun, Sierra-Leone, Syrie, Sénégal et Albanie**

## Organismes orienteurs

Les familles que nous accueillons sont envoyées par : Actiris, les CPAS, les consultations ONE, les centres de Samu social hivernal, le centre de la Croix rouge, le SAJ, le SPJ, le bouche-à-oreille, le site internet, les centres de santé mentale, les services sociaux des hôpitaux, médecin du monde, Nasci, les centres de formation, les banques alimentaires.

## Procédure d'accueil

Un premier rendez-vous est fixé avec la directrice afin que le bénéficiaire puisse expliquer la raison de sa demande.

Si la situation familiale correspond à notre mission, le(s) parent(s) visite(nt) les lieux et rencontre(nt) l'équipe. Après la visite, si le parent décide d'inscrire son enfant, le dossier d'inscription est constitué.

Le parent doit fournir les documents suivants :

- ❖ Une composition de ménage
- ❖ Une attestation de revenu
- ❖ L'attestation d'inscription aux cours ou à la formation
- ❖ Un certificat médical attestant que l'enfant peut fréquenter la halte d'accueil
- ❖ Une photocopie de la carte de vaccination ou du carnet de vaccination

## Soutien à la parentalité

La familiarisation :

La familiarisation a deux fonctions :

1. Créer un lien de confiance avec le parent. On sait que pour qu'un enfant soit bien à la Halte d'Accueil, il est important que son parent se sente en confiance.
2. Permettre à l'enfant de reconnaître les lieux, les personnes, se familiariser avec l'endroit.

L'entrée de l'enfant dans la structure correspond la plupart du temps à la première séparation dans la vie de l'enfant.

La familiarisation varie en fonction des circonstances, des besoins des parents et de l'enfant. Cela varie, de quelques heures à quelques jours, voire semaines. Une familiarisation soignée ne garantit pas un début facile pour l'enfant mais dans beaucoup de situations cela aide le parent et l'enfant.

Dans les cas d'accueil en urgence il arrive que la familiarisation ne puisse pas se faire comme prévu.

Les accueillantes de l'Arbre de Vie apportent alors une attention particulière aux enfants et parents qui vivent ce début d'accueil chaotique et précipité afin que l'enfant n'en souffre pas trop et que le parent puisse entamer sa formation en toute sérénité. Cela passe par des appels téléphoniques réguliers des parents à la crèche durant la journée pour avoir des infos sur l'accueil de leur enfant, une communication plus détaillée de la journée de l'enfant, une possibilité que le parent reste un moment en fin de journée dans la section et

surtout une adaptation de nos pratiques professionnelles en fonction des besoins de l'enfant et de ses habitudes familiales en termes de sommeil, d'alimentation, de portage...

Le public vivant des situations de plus en plus complexes, nous remarquons une instabilité de plus en plus grande dans les familles ce qui amène souvent des familiarisations qui n'aboutiront pas à un accueil car les familles ont des difficultés à bien évaluer leurs besoins. Parfois ce sont les associations qui orientent les familles et qui n'ont pas suffisamment évalué le contexte de la demande et les besoins des parents.

#### Soutien au quotidien/ communication avec les parents

Afin de soutenir au mieux les parents, la communication est un outil essentiel. D'où l'importance d'échanger autour des habitudes et des rythmes de la famille et des traditions culturelles, du mode éducatif afin d'induire une continuité dans la vie de l'enfant. Et même s'il est difficile de les reproduire exactement, il est nécessaire que l'équipe les connaisse et les respecte. Il est très important de transmettre aux parents les différents événements de la journée de l'enfant, ses activités, ses progrès, ses temps de sommeil, son appétit.

Ce passage de relais est primordial, cela permet aux parents de comprendre les réactions de leur enfant et inversement, si les parents nous confient les événements familiaux, cela nous permet aussi de comprendre le vécu de l'enfant et le soutenir si nécessaire.

La qualité du premier accueil, la disponibilité et le sourire vont permettre de tisser les premiers liens de confiance mais il faut être conscient que la confiance va mettre du temps à s'installer. Si le parent se sent accueilli et trouve sa place, alors l'enfant lui aussi se sentira en confiance et en sécurité.

Personnaliser les transmissions permet de montrer aux parents que leur enfant est reconnu dans son individualité, ses désirs propres, ses besoins.

L'accueil doit être de qualité, les parents doivent pouvoir trouver une écoute réelle afin de construire une relation avec les familles dans laquelle le professionnel puisse argumenter et négocier autour du bien-être de l'enfant.

#### Activité avec les parents

Des activités sont également organisées avec les parents dans l'intention de créer du lien avec ceux-ci.

Dans chaque Halte d'Accueil une fête fin décembre et une autre fin juin sont organisées avec les parents. C'est l'occasion de faire rencontrer les familles et de créer du lien avec les équipes et entre les parents et ainsi de rompre l'isolement.

Lors de la fête de Noël, nous offrons un cadeau à chaque enfant.

La fête organisée en juin est l'occasion de dire au revoir aux grands qui quittent la crèche pour intégrer l'école en septembre.





A Schaerbeek, les familles ont participé à la « Fête des familles » organisée par le Rézo petite enfance de Schaerbeek.

A Jette les enfants vont visiter une ferme avec la collaboration de la commune.

Les enfants vont régulièrement à la bibliothèque communale de Jette, ils profitent également d'un Parc à proximité.

Une « donnerie » est organisée avec des dons que le public nous fait, qui comportent des vêtements, du matériel de puériculture, des jeux .... et ceux-ci sont mis à la disposition des parents dans un endroit isolé.

Depuis notre participation au processus de Capacity Building, nous avons mis en place différents documents dont un document « **Évaluation de l'accueil** » lorsque le parent quitte la crèche.

Il n'est pas toujours possible de le compléter car les parents quittent parfois de façon impromptue. Si nous en avons l'occasion, nous prenons un moment avec le parent de façon formelle pour compléter ce document qui nous permet d'entamer une discussion constructive afin d'en tirer des pistes d'amélioration de nos pratiques.

Un autre outil a été mis en place, c'est **une boîte contenant des images et un carnet**. Les parents sont invités à laisser un message, soit écrit ou par image ou les deux ce qui est souvent le cas, de leur passage à l'Arbre de vie. Nous recevons de très beaux témoignages des parents qui contribuent à la reconnaissance du travail des équipes. <sup>1</sup>

#### Activité à la crèche avec les enfants

L'Arbre de Vie fonctionne en **section verticale**, ce qui veut dire que tous les enfants sont accueillis dans la même section et que la crèche n'est pas divisée en différentes sections. Tous les enfants évoluent dans la même pièce.

L'équipe, accueillantes et directions, est l'interlocuteur privilégié de l'enfant et de sa famille au quotidien. Elle met en œuvre les conditions nécessaires au bien-être des enfants. Elle dispense les soins primaires et applique les règles et protocoles mis en place. Elle accompagne l'enfant dans ses développements psychomoteur, cognitif, émotionnel et social. Elle propose et anime une panoplie d'activités variées pour favoriser le développement global et l'épanouissement des enfants.

Les objectifs :

- Le plaisir avant tout
- Répondre aux besoins de jeux et de découverte des enfants
- Proposer des activités diversifiées et adaptées aux compétences de chaque enfant.

Afin de rencontrer ces objectifs, il est primordial d'**OBSERVER** les enfants.

L'observation est la base du travail des accueillantes car c'est la meilleure façon de pouvoir collecter les besoins de chaque enfant et d'y répondre au mieux.

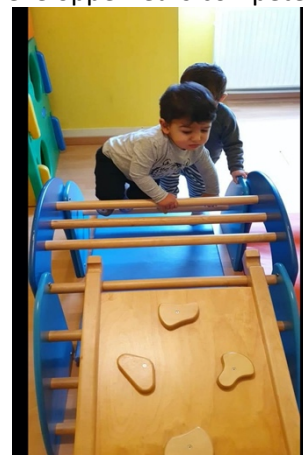
Une attention particulière est portée aux bébés qui ne se déplacent pas encore et ne peuvent choisir leurs jeux. Ils sont stimulés par des activités adaptées à leur âge, ils sont changés de position et les accueillantes leur proposent régulièrement de nouveaux jeux.

---

<sup>1</sup> Voir Annexe

Pour les activités, les enfants sont séparés en atelier et les enfants ont toujours le choix de participer ou non à l'atelier proposé. La journée est rythmée par des temps d'activités dirigées et des temps de jeux libres.

**Stimulation motrice** : c'est l'activité préférée des enfants qui leur permet de développer leurs compétences de psychomotricité, de découvrir la maîtrise de leur corps, de se confronter aux autres, de découvrir leur équilibre. Cette activité se fait soit dans une pièce adaptée et préparée avec le matériel de psychomotricité soit à l'extérieur dans le jardin ou au parc sur des jeux adaptés et dans la nature. Et dans la section les enfants peuvent également expérimenter leur psychomotricité tout simplement en grimpant sur les tables, les chaises, avec le regard bienveillant de l'adulte.



**Stimulation sensorielle** : jeux tactiles, jeux d'eau, parcours sensoriel, atelier goût, atelier cuisine....



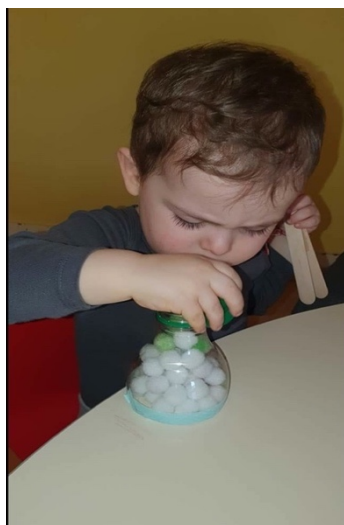
**Stimulation cognitive** : jeux de logique, puzzle, mémo, blocs....



**Ouverture vers l'extérieur** : promenades au parc, à la plaine de jeux, au marché, à la bibliothèque



**Jeux de manipulation** : différents matériaux (pâte à sel, plasticine, semoule, eau,) sont mis à disposition pour permettre aux enfants de transvaser, remplir, vider, pétrir, couper, assembler, fractionner. Cela développe la psychomotricité fine entre autres.





**Stimulation du langage et de la communication** : livres à disposition tout au long de la journée, moment lecture calme avant la sieste, imagier, marionnettes ... les livres permettent d'exercer la mémoire, la concentration, l'imagination. L'enfant peut associer les mots à l'image et développer son vocabulaire.

**Éveil musical et chant** : basées sur l'écoute et en lien avec le corps, nous utilisons des musiques rythmées et du monde, pour danser, courir, marcher ou des musiques lentes pour se poser, écouter, fermer les yeux se détendre. Les chansons tiennent une grande place dans les activités de la journée, nous chantons régulièrement pour accompagner une action, celle de se laver les mains, de se dire bonjour, de s'installer à table....



A certains **moments de la journée**, les jeux libres (poupées, voitures, duplo, briques...) occupent tout l'espace : lors de l'accueil du matin, en fin de matinée, lors de l'accueil l'après-midi, et en fin de journée. Nous prenons le temps à chaque installation de renouveler, d'aménager la pièce en créant des coins symboliques, cuisine, salon, salle à manger....

Les enfants vont et viennent, choisissent leur jeu selon leur préférence. L'équipe

s'installe au sol en se répartissant dans l'espace. Les enfants peuvent ainsi aller de l'une à l'autre, s'asseoir un instant sur nos genoux, et repartir. Installées ainsi à leur portée, nous pouvons rassurer, échanger, entrer dans leur jeu à leur demande. Un regard circulaire nous permet de nous assurer du bien-être de chacun. La variété des activités contribue à diversifier les goûts de l'enfant et stimuler sa curiosité.



## Réseau

Nous avons des partenaires du réseau communal ou hors de la commune de la Halte d'Accueil. Certains d'entre eux nous orientent des familles dans le besoin.

- ✓ Le Service d'aide à la Jeunesse et le Service de protection de la jeunesse.
- ✓ La Lice
- ✓ L'ONE, les consultations de nourrissons ou pré natales.
- ✓ Les maisons médicales et les maisons de quartier
- ✓ Les plannings familiaux
- ✓ Les bibliothèques
- ✓ Les centres de Guidance, la Gerbe
- ✓ Le REZO de Schaerbeek
- ✓ La coordination sociale de Jette
- ✓ La plateforme du Volontariat
- ✓ Le Service Citoyens.
- ✓ Des Centres d'accueil
- ✓ Des Services « Mère- Enfant »
- ✓ L'Association « NASCI » de Schaerbeek
- ✓ Les CPAS et les Banques Alimentaires
- ✓ Le centre de demandeur d'asile de la croix rouge à jette
- ✓ L'hôpital des enfants (HUDE)
- ✓ L'espace femme
- ✓ La plateforme mieux vivre ensemble
- ✓ Médecin du monde, nouveau partenaire depuis 2018
- ✓ Samu social, nouveau partenaire depuis 2018

Les deux directrices participent à la Coordination Sociale de leur commune.

A Schaerbeek, la coordination s'appelle le « **REZO santé 1030** » et nous l'avons intégré depuis 2015.

L'intégration aux coordinations sociales a toute son importance car pour bien pouvoir aider les familles, nous devons connaître les associations du secteur et aller à la rencontre des acteurs de terrain de la commune.

La directrice du site de Schaerbeek participe au « Rezo santé 1030 » qui réunit l'ONE, une maison médicale, le Service «Lien de Quartier petite enfance» (LQPE) et un centre de santé mentale.

A Jette, la coordination est assurée par la Plateforme Jettoise de la Petite Enfance qui est un espace de concertation pour sensibiliser aux droits de l'enfance et informer sur les besoins en matière de détection et de prévention de la pauvreté infantile. Elle est issue de la collaboration entre la commune et le CPAS de Jette. La directrice du site de Jette est conviée régulièrement à des réunions auxquelles participent différents acteurs de la vie sociale jettoise, et des collaborateurs du service petite enfance de la commune de Jette.

L'Arbre de Vie est partenaire de la **CHACOF**, « Coordinations des Haltes d'Accueil en Communauté française ». Nous pensons qu'il est primordial de défendre le statut des Haltes d'Accueil afin que leur travail soit mieux reconnu et que nous puissions, dans un avenir proche, bénéficier de l'aide financière pour fonctionner et pour engager du personnel qualifié.

L'Arbre de Vie est membre du Conseil d'Administration de la Chacof depuis 2015.

Comme en 2018, l'année 2019 a été principalement consacrée à la réforme des milieux d'accueils qui doit se mettre en place début 2020.

Grâce à notre participation comme membre du CA de la Chacof, nous sommes à la source pour obtenir les dernières informations du secteur.

# L'activité en 2019

## Poste de direction site de Jette

Une nouvelle directrice, infirmière de formation a pris ses fonctions à Jette en avril 2019. L'équipe de Jette a grâce à cet engagement pu se relancer dans de nouveaux projets et réfléchir aux pratiques quotidiennes.

## Déménagement du site de Schaerbeek

En février 2018, nous avons appris fortuitement le **projet de démolition** du bâtiment que nous occupons actuellement à Schaerbeek et l'administration communale nous demande de quitter les lieux pour fin 2021. Ce qui ne nous laisse peu de temps pour trouver le bâtiment et faire les aménagements nécessaires. La commune a la volonté de nous soutenir mais nous a informés qu'elle n'avait pas de bâtiment à mettre à notre disposition. Cette information concernant le bâtiment est très inquiétante pour notre activité sur le territoire de Schaerbeek. La situation de l'immobilier à Bruxelles est telle que c'est un réel défi de trouver un bâtiment qui pourra nous héberger. Vu l'augmentation de capacité nous avons besoin d'au moins 130 m<sup>2</sup> pour les enfants, plus les locaux du personnel, la cuisine, les vestiaires, un bureau .... ce qui représente une surface totale de plus ou moins 250 m<sup>2</sup>. Différents contacts ont été pris, Régie Foncière, Fonds du logement, AIS (agence immobilière sociale), Foyer Schaerbeekois, Fondation Roi Baudouin, Ethical Property, Office des propriétaires, le CPAS de Schaerbeek, agences immobilières, l'ONE. Le CPAS nous a reçus et nous a donné quelques bonnes pistes à explorer.

## Fête des 20 ans de l'association

Le Conseil d'Administration en collaboration avec la troupe de théâtre « La troupe du Moulin » a organisé une soirée théâtre afin de célébrer les 20 ans de l'association.

## La réforme des milieux d'accueil (MA)

Cette réforme vise à renforcer l'accessibilité de tous les milieux d'accueil. Au moment de la rédaction du présent rapport, l'association ne dispose pas des informations nécessaires pour lui permettre d'apprécier l'intérêt qu'elle aurait à intégrer cette réforme, c'est-à-dire à prendre le statut de crèche subventionnée par l'ONE. Les conditions d'accès sont multiples et certaines encore imprécises. Il en est de même des conséquences financières non encore parfaitement évaluables.

## La Tanière des petits Ours

Les trois premiers mois de l'année, nous avons accueilli 4 enfants d'une autre Halte d'accueil de Schaerbeek, La Tanière des petits Ours. Cette HA devait faire des travaux importants de rénovation de son bâtiment. Afin de poursuivre l'accueil des enfants et ne pas mettre les parents dans une situation qui aurait pu compromettre leur avenir, nous avons proposé d'aider la Tanière des petits Ours en accueillant 4 enfants. Une puéricultrice de la Tanière a rejoint l'équipe. Les enfants étaient accueillis au même rythme qu'à la Tanière, c'est-à-dire des matinées, de 8h30 à 13h. Cette expérience a été enrichissante pour tout le monde et nous avons été très heureux de pouvoir aider un partenaire de la commune de Schaerbeek.

A Schaerbeek, nous recevons de plus en plus souvent des demandes du Centre de Samu Social qui est situé à Evere. Ce centre héberge des familles très précarisées, sans domicile fixe, sans revenu. Nous accueillons régulièrement des enfants de femmes seules qui ont subi des violences conjugales. Ce public est très fragile et demande une attention toute particulière que cela soit au niveau des enfants et des adultes. Ce public est

particulièrement instable car les familles ne peuvent séjourner que quelques mois et doivent donc rapidement quitter le centre. Lorsque la famille quitte le centre les enfants ne fréquentent plus la crèche et disparaissent « sans laisser de traces ». Ce qui n'est pas évident pour l'enfant et le parent et certainement pas pour les accueillantes qui s'étaient investies dans le lien avec l'enfant et sa famille.

## Formations

**« Accueillir l'enfant de l'autre est tout autre chose qu'être parent. C'est un métier complexe, au cœur d'enjeux sociétaux essentiels »**

Accueillir les enfants et leur famille est un travail qui nécessite une formation initiale et continue. Les professionnels ont donc l'opportunité d'accéder à des formations permettant de développer leurs compétences.

### Les directrices :

- Journée d'étude ONE : « Des deux côtés du lien » ;
- Journée de réflexion et d'échanges sur le soutien à la parentalité organisée par l'ONE ;
- Journée sur la documentation pédagogique : comment garder les traces de nos observations ? comment partager nos expériences et réflexions ? ;
- Journée organisée par l'ONE : « Accompagner le développement du langage du jeune enfant en milieu d'accueil ;
- Visite de la crèche « Les baladins », crèche du CPAS de Forest , avec le RIEPP ;
- Colloque de l'asbl Echoline : « Le lien à l'épreuve des précarités, quand fragilité et parentalité s'emmêlent » ;
- Atelier de partage chez Badje : L'accès au milieu d'accueil un droit de l'enfant. Et « Je n'aime pas la mer » un film qui traite de l'exil ;
- Familles en souffrance psychique, maladies mentales, assuétudes, exil, mal-logement....regard sur la parentalité.

« Capacity Building » : guide pratique pour réussir l'auto-évaluation de son projet , 4 rencontres ont eu lieu en 2019. Le processus s'est clôturé en juin 2019.

### L'assistante administrative :

Formations dispensées par « La Boutique de Gestion » (via catalogue ONE)

- Avril 2019 : « Je fais le point sur les différentes aides à l'emploi en Région de Bruxelles -Capitale. » ;
- Septembre 2019 : « J'identifie le contenu d'une fiche de paie et comprends les possibilités offertes par la rémunération alternative. »

### Les puéricultrices :

- « Le Choix des mots » : Journée pédagogique organisée par l'équipe du Réseau Structure d'accueil d'Actiris ;
- Journée pédagogique organisée par la CHACOF en collaboration avec les coordinatrices des HA : « Journée Quoi de Neuf » la journée avait pour objectif le partage des pratiques en HA sur différents

thèmes : La familiarisation, l'alimentation, le sommeil, l'accompagnement des familles, le respect du rythme de l'enfant. Nous avons développé en équipe le thème de la « Familiarisation » ;

- Matinée organisée par la CHACOF. Matinée de réflexion sur le langage du jeune enfant, bases du développement du langage, quand s'inquiéter ? .....
- Visite d'une conseillère pédagogique de l'ONE afin de nous conseiller sur l'organisation des espaces à la crèche. Cela a permis aux équipes de trouver de nouvelles pistes dans l'installation des jeux. Actuellement trois espaces sont installés, l'espace des jeux symboliques, l'espace psychomotricité et l'espace d'activités plus « pédagogiques » et dirigées.
- Voir et recevoir la maltraitance » organisé par le CERE , 2 jours .

## Réunions d'équipe

Tous les mois nous avons une réunion d'équipe. Cette réunion comporte deux parties, une partie organisationnelle, où l'on discute des points pratiques de l'organisation de la Halte d'Accueil, du planning... et l'autre partie est axée sur l'évolution des enfants.

La situation de chaque enfant est prise en compte, nous partageons autour de l'évolution de l'enfant, de ses progrès, de ses difficultés, de son comportement et de sa situation familiale. En fonction des cas, nous réfléchissons à des stratégies, des façons de faire pour aider au mieux l'enfant et sa famille.

Un enfant fait partie d'une famille, nous devons en tenir compte. Si la famille ne va pas bien, l'enfant ne peut pas aller bien.

Notre rôle est aussi d'être à l'écoute des besoins des familles, en les aidant ou les orientant vers d'autres services compétents.

## Financement

### Les communes de Jette et de Schaerbeek

Les deux communes sont nos partenaires privilégiés et mettent à disposition les locaux.

La commune de Schaerbeek alloue, depuis 2011, une subvention pour le salaire de la directrice de Schaerbeek. A Jette, depuis l'engagement de la nouvelle directrice, la commune a décidé de nous allouer un budget pour les frais de personnel plutôt que d'engager la personne sous statut communal.

D'autre part, la commune de Jette a, comme chaque année offert un montant de 500 euros, avec lesquels nous avons pu acheter un petit cadeau pour chaque enfant, remis lors de notre goûter de Noël.

### L'ONE

L'Arbre de Vie est autorisé et contrôlé par l'ONE mais non subsidié. Toutefois, un subside exceptionnel de 12.500 € est alloué chaque année par l'ONE pour le site de Jette.

De plus, pour aider à la mise en place de la réforme des MA, l'ONE a versé un subside, non récurrent, de 300 euros par places d'accueil. Cela représente un montant de 6.300,00 € pour la structure de Schaerbeek et 4.800,00 € pour la structure de Jette.

### Maribel social

Au mois de juillet 2019 nous avons répondu à un appel à projet pour un poste mi-temps à durée indéterminée Maribel Social. Nous avons obtenu ce poste dans le cadre de l'attente de la réforme des MA. En octobre 2019 nous avons pu engager une puéricultrice supplémentaire sur le site de Schaerbeek qui en avait bien besoin vu l'augmentation de capacité reconnue par l'ONE. C'est donc 1 ETP puéricultrice qui est dorénavant subsidiée par le Maribel Social (0,5 à Jette et 0,5 à Schaerbeek).

### Viva For Life

Notre premier appel à projet date de 2016. Cela fait donc 4 années consécutives que l'action Viva For Life prend en charge une partie importante de la rémunération d'une puéricultrice TP à Schaerbeek.

Ci-dessous, vous trouverez un résumé des montants reçus par appel à projet et la période de salaire couverte.



Appel à projet	Montant reçu	Fonds propre	Période couverte
2016	25.000 €	8.000 €	07/2017 à 06/2018
2017	27.000 €	4.000 €	06/2018 à 04/2019
2018	31.000 €	2.000 €	04/2019 à 03/2020
2019	33.000	1.000 €	04/2020 à 03/2021

#### Actiris

En janvier 2018 nous avons démarré un partenariat avec Actiris pour une période de 3 ans. Celui-ci prendra fin en décembre 2020 et nous espérons pouvoir participer au prochain appel à projet afin de prolonger notre partenariat qui fonctionne très bien et de de cette façon garder nos effectifs de personnels actuels bien nécessaire pour assurer un travail de qualité.

La subvention allouée par Actiris s'élève à 24,19 € par place mise à disposition et par demi-jour (5h maximum). Le montant maximal de la subvention annuelle est fixé à 131.381,28 €.

Ce montant est réajusté chaque année en fonction du nombre de demi-jours ouverts et diminué des montants facturés aux parents. Le rapport annuel est contrôlé ensuite par le FSE qui détermine définitivement le solde qui sera payé.

En 2019, nous avons reçu un solde pour l'année 2018 de 20.476,02 €, ce qui porte le montant total de la subvention 2018 à 125.581,04 €.

Pour l'année 2019, nous avons reçu l'avance de 105.105,02 €. Le solde à payer sera fonction du résultat du contrôle du FSE actuellement en cours.

Grâce à cette subvention l'Asbl a pu engager :

- 1 ETP puéricultrice à Jette ;
- 1 ETP et 0,5 ETP (à partir d'octobre 2019) puéricultrices à Schaerbeek
- 0.5 ETP pour un nouveau poste d'administration.

De cette façon les équipes d'accueillantes se sont enrichies de professionnelles supplémentaires toujours dans l'objectif d'assurer un accueil de qualité pour les enfants.

#### Le Lions Club Brüssel – Charlemagne

Chaque année une vente de calendriers permet de récolter des fonds qui sont alloués à des associations. En 2019, Le Lions a choisi pour une deuxième année consécutive notre association pour la vente de calendriers. Le Lions a décidé de faire un don de 18.000,00 € à l'Arbre de Vie. Cet argent doit servir à l'aménagement des nouveaux locaux de Schaerbeek. Comme nous n'avons pas encore trouvé de bâtiment pour nous reloger, l'argent va être placé sur un compte bloqué nécessitant une signature du trésorier du Lions et du trésorier de l'Arbre de Vie.

#### Don de l'ASBL Respect

L'Asbl Respect, à l'occasion de la cessation de ses activités, a décidé d'attribuer son boni de liquidation de 13.472,00 € à notre association. L'Asbl Respect avait pour objet de promouvoir le respect de l'enfant dans son intégrité physique et psychique et la prévention des abus sexuels.

Notre association a été choisie parmi trois associations sur proposition de Mesdames Reine Vander Linden et Monique Meyfroet, membres du CA de l'Asbl Respect, avec lesquelles notre association est en contact régulier pour des échanges professionnels.

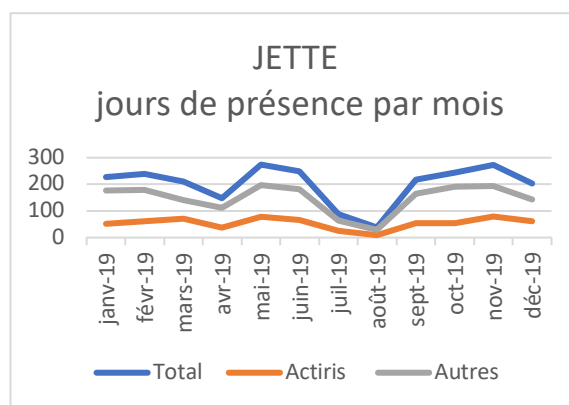
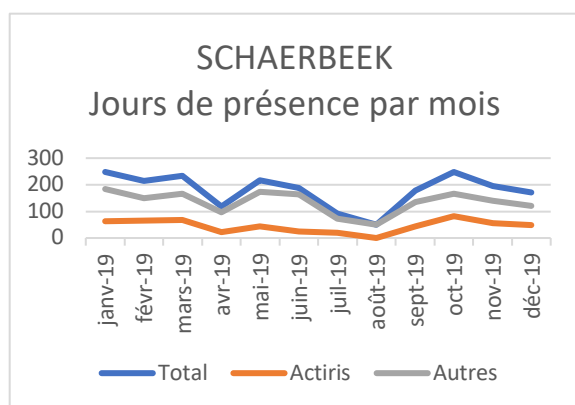
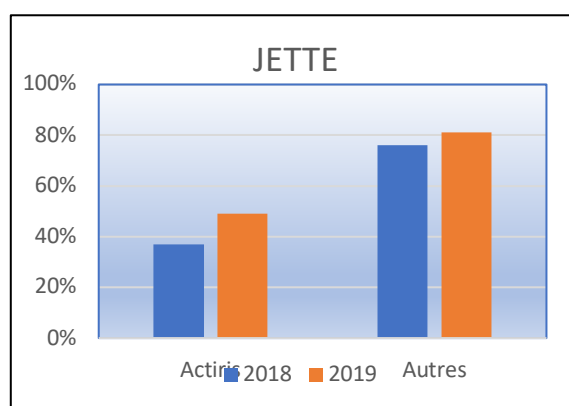
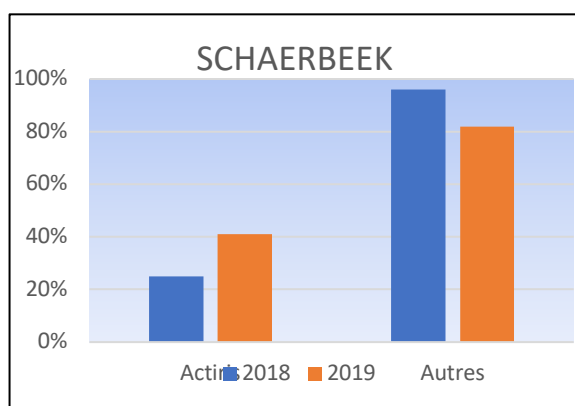
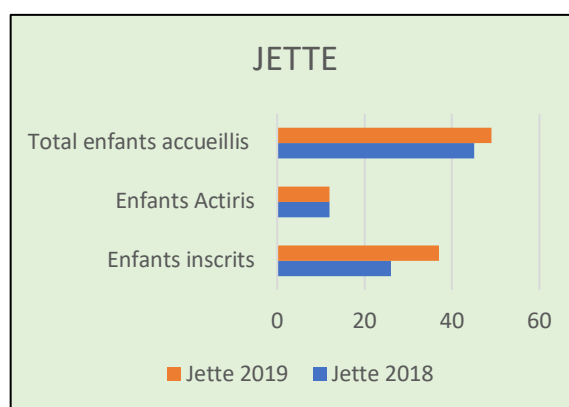
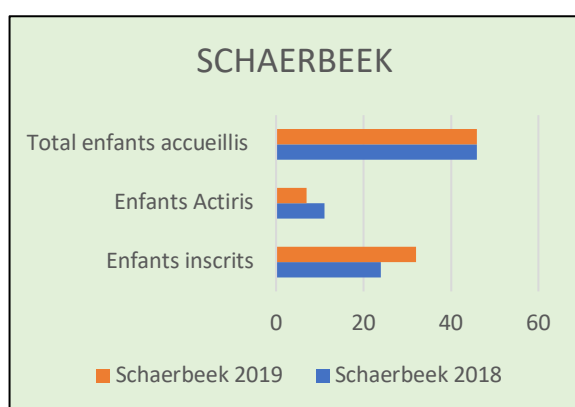
#### Dons via Caritas

Les dons effectués via Caritas permettent aux donateurs d'obtenir une attestation fiscale. En 2019 nous avons reçu le montant de 675,00 €.

Nous sommes régulièrement à la **recherche de financements** via appel à projets, appel à dons, ...Ceci reste essentiel pour nous permettre d'améliorer la qualité de l'accueil et des conditions de travail du personnel.

## Évolution du taux d'occupation 2016-2019

	Schaerbeek				Jette			
	2016	2017	2018	2019	2016	2017	2018	2019
Jours ouvrés	219	216	224	219	219	216	224	219
Capacité d'occupation mensuelle	2847	2808	2912	3285	3504	3456	3584	3504
Occupation mensuelle réelle	1767	1981	1856	2153	1619	2222	2196,5	2411
Taux d'occupation	62,07%	70,55%	63,74%	<b>65,54%</b>	46,20%	64,29%	61,28%	<b>68,80%</b>



## Commentaires :

<b>2019</b>	Schaerbeek	Jette
Demandes d'inscription	99	39 (mai à décembre)
Inscriptions effectives	32	37
Enfants inscrits en 2018, présents en 2019	14	12
Total enfants accueillis	46	49
Départ de la halte d'accueil	23	32

Le public que nous accueillons est un public fragile, ce qui peut expliquer les taux de fréquentation. Dans le cas où le parent est en formation, il a une obligation de fréquenter les cours et de ce fait les enfants sont souvent plus réguliers que les enfants qui sont accueillis pour d'autres raisons sociales.

Les raisons de la non fréquentation de la crèche sont multiples :

- Maladie de l'enfant ou du parent car santé souvent fragile et pas de ressource pour venir déposer l'enfant ;
- Fatigue et dépression des parents, l'isolement ne motive pas le parent à sortir de chez lui ;
- Conditions climatiques .... ;
- Absence de matériel pour se déplacer, comme une poussette ;
- Pas de titre de transport car pas de moyens de le payer ;
- Pas de possibilité d'apporter un repas.

Lorsque les d'absences sont régulières et se prolongent, les équipes contactent les parents afin de connaître les raisons.

Les équipes communiquent avec les parents afin de trouver une solution et de leur faire prendre conscience de l'importance et la continuité de l'accueil pour l'enfant ...

Chaque matin afin de répondre aux besoins des parents la place des enfants absents peut être proposée à d'autres familles inscrites.

### Le taux d'occupation à Schaerbeek :

Début 2019, nous avons augmenté notre capacité de 8 places d'accueil, et nous sommes passés de 13 places à 21 places. Et cela afin de répondre aux conditions de la Réforme, tous les MA devant avoir une capacité d'un multiple de 7.

Nous avons invité la coordinatrice de l'ONE afin de revoir la possibilité de notre bâtiment en termes de superficie.

Pour préserver un accueil de qualité, il nous semblait important de vérifier les m2 et objectiver notre capacité réelle d'occupation.

Lors de l'augmentation en 2018, la coordinatrice de l'époque a augmenté la capacité de 8 enfants sans prendre des mesures objectives de mesurages des espaces.

La coordinatrice actuelle nous a confirmé que nous pouvions accueillir **15 enfants** pour les espaces d'activités et 17 pour l'espace sommeil.

Le taux d'occupation a donc été calculé sur base de 15 afin que celui-ci soit plus représentatif.

L'augmentation ayant débuté en janvier, cela a pris quelques mois pour augmenter les inscriptions d'autant que nous avons hébergé la Tanière des Petits Ours les 3 premiers mois de l'année.

Notre organisation et l'occupation des espaces ont dû être modifiées. Cela a demandé du temps de réflexion et d'organisation.

Et d'autre part, vu la modification de l'occupation des espaces nous avons besoin de renfort humain pour encadrer efficacement les enfants. Une accueillante qui a la formation d'auxiliaire de la petite enfance a pris ses fonctions en octobre 2019 seulement alors que le processus d'engagement avait été mis en place bien avant cela.

Actuellement nous occupons régulièrement la chambre des grands à l'étage pour des activités avec un groupe d'enfants afin de constituer deux petits groupes de maximum 10 enfants ce qui est fortement recommandé par tous les spécialistes afin de préserver la qualité d'accueil.

Le bâtiment de Schaerbeek n'est pas pratique, l'espace salle de bain n'a pas de vue sur la section, et les chambres sont à l'étage et la buanderie à la cave. Ceci demande plus d'encadrement en termes de personnel.

### Le taux d'occupation à Jette :

Début 2019, la halte d'accueil de Jette s'est retrouvée une fois de plus sans direction.

L'assistante administrative a donc assuré, dans le cadre de son mi-temps, la fonction de directrice pendant 4 mois.

La priorité étant de maintenir et gérer les contrats existants, effectuer les inscriptions Actiris (obligatoires dans le cadre de la convention) et de gérer le personnel.

Fin avril-début mai, nous avons procédé à l'engagement d'une nouvelle directrice.

C'est pourquoi le nombre de jours de présences remonte de manière significative, dépassant même celui de 2018 durant les mêmes périodes.

Notons encore l'action menée par la directrice qui, chaque jour, contactait les parents des enfants absents afin d'en connaître la cause et les motivait à mettre leurs enfants régulièrement afin d'assurer une continuité dans l'accueil.

### Taux Actiris versus taux autres :

On constate dans les deux haltes d'accueil un relèvement du taux d'occupation des enfants Actiris.

Cependant celui-ci reste toujours plus faible que les taux d'occupation des autres enfants.

Ceci s'explique toujours par le fait que :

- Ces enfants ne fréquentent pas la HA durant les congés scolaires
- Tous les parents ne font pas une formation de 5 jours par semaine
- Certains parents sont « obligés » de suivre une formation (perte de droit au chômage) et que dans ce cas la motivation n'est pas toujours présente.

Ceci n'a aucun impact financier, étant donné qu'Actiris subventionne les places réservées (c.-à-d. 6 dans nos deux haltes) multipliées par le nombre de demi-jours ouvrables des haltes d'accueil, et non la présence ou pas des enfants.

## Projets pour 2020

### A Schaerbeek

- ❖ L'objectif principal est la recherche active d'un bâtiment pouvant accueillir notre activité. Sans cela la structure de Schaerbeek pourrait disparaître ce qui serait vraiment très triste pour le public et aussi pour l'équipe motivée qui produit un travail de qualité au quotidien ;
- ❖ Poursuivre la collaboration avec le réseau « Rezo Santé » pour l'organisation des « ateliers à thème » pour les parents ;
- ❖ Projet intergénérationnel avec la maison de repos du quartier ;
- ❖ Réflexion sur d'autres activités avec les familles, petit déjeuner, ateliers... ;
- ❖ Mise en place de la Réforme si le site de Schaerbeek peut intégrer la Réforme.

## A Jette

- ❖ L'année 2020 va être consacrée à la mise en place de la Réforme. Nous allons devoir nous adapter sur certains points comme la distribution de repas et l'adaptation de la participation financière des parents entre autres.

## Conclusions

Le travail en halte d'Accueil se complexifie car les situations des familles sont de plus en plus fragiles et précaires.

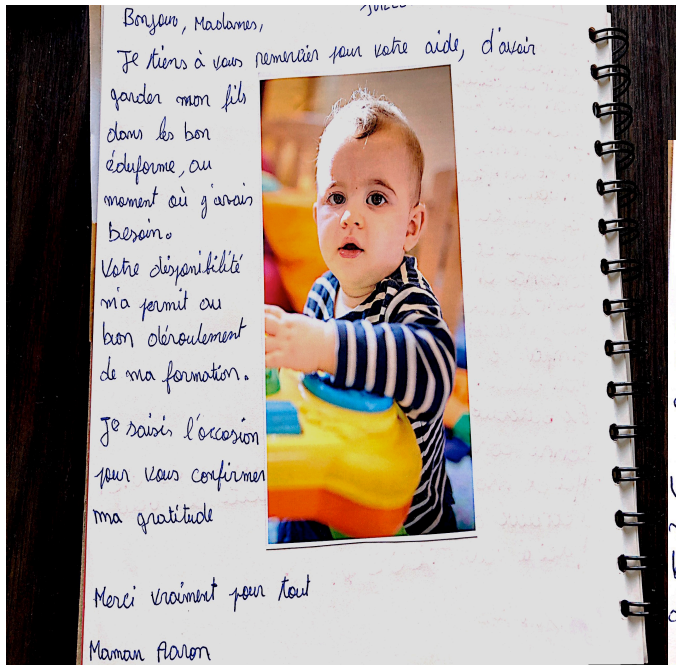
Force est de constater que la population bruxelloise se paupérise de plus en plus.

Les familles sont plus mobiles, instables, sans emploi, sans logement, sans titre de séjour, sans connaître la langue et les usages du pays.

Accueillir des familles d'origine culturelles variées demande de la compréhension et de l'adaptation de la part des équipes car les pratiques issues de chaque culture sont différentes et déposer son enfant dans un milieu d'accueil ne fait pas souvent partie des habitudes de la culture d'origine des familles.

Malgré ce contexte, la qualité de l'accueil, la bienveillance et la bienveillance envers les enfants et leurs familles ainsi que la disponibilité des équipes sont autant de principes d'intervention qu'il convient de préserver dans les années à venir.

# Annexe



## FETE DES 20 ANS DE L'ASSOCIATION

BAHAA BAZ    NATALIE COLAS    JULIE CUGNON    ISABELLE DE JONGHE    CLÉMENT HENCKES  
 EVELYNE HEYVAERT    GRÉGOIRE LAFAY    ABDEL MGHARI    CHRISTELLE PARSER    mise en scène de CATERINA TABOLACCI

la Troupe du Moulin

présente une comédie de JEAN-PIERRE MARTINEZ

**ERREUR DES POMPES FUNÈRES EN VOTRE FAVEUR**

**l'Arbre de Vie** *Fête ses 20 Ans*  
 Jette & Scharbeek

A cette occasion, nous serions heureux de vous voir nombreux à notre soirée « café théâtre » que nous organisons le **jeudi 14 mars 2019 à 19h30** à l'Esplanade CADOL Rue François Delcoigne, 25 à 1081 Koekelberg

**Entrée : 25,00€ par pers.** (une coupe de champagne vous sera offerte)

**A partir de 18h30, possibilité de déguster pour le prix de 10,00€**

Une Assiette de saumon, ou Assiette ardennaise, ou Assiette de fromage

Réservez indispensable au 0473 91 78 78 ou email: [asbl@arbredevie.be](mailto:asbl@arbredevie.be)

Paiement pour confirmation sur le compte **BE23 3631 3852 1191**

Communication : Nom / nombre de personnes / nombre et choix des assiettes

L'arbre de vie est une halte d'accueil d'urgence nécessité et d'intégration sociale. Nous accueillons des enfants de 0 à 3 ans de familles fragilisées, vivant des situations de précarité sociales, financières, médicales et psychologiques.

Si vous n'avez pas la possibilité d'être présent, vous avez toujours la possibilité de nous faire un don sur le compte de l'asbl: BE23 3631 3852 1191 Ou sur le compte de Caritas BE14 3100 7989 8683 avec la mention obligatoire «732102 ARBRE DE VIE» attestation fiscale à partir de 40,00€.

